



Saint-Christophe-de-Double

MAIRIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 10 MAI 2016 – 18H30

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Christophe-de-Double, légalement convoqué en date du 2 mai 2016, s'est assemblé, en date du mardi 10 mai 2016 à 18h30, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de M. Georges Delabroy, Maire.

La séance est déclarée ouverte à 18h30.

Présent(e)s : DELABROY Georges, Maire, BOUVRY Patrice, ARNOUD Alain, MERCIER Marie-France, PHILIPPS Jacques, Adjoints, BRULATOUT Damien, GOUVES Myriam, DENOMTOSELLI Karine, DIERAS Margaux, SALLES Edith, MALAISE Stéphanie, FURET Karine, Conseillers Municipaux.

Excusé(es) : DONATIEN Hélène, DA SILVA ROCHA Manuel, BERTRAND Stéphanie.

Elue Secrétaire de séance : Madame Edith SALLES

QUORUM ATTEINT

Conseillers Municipaux en exercice : 15
Conseillers Municipaux présents : 12
Conseillers Municipaux ayant donné pouvoir : 1
Conseillers Municipaux excusés : 1

1- ORDRE DU JOUR

Comme lors de la séance précédente du Conseil Municipal, les délibérations et informations ont été accompagnées de visuels.ppt (conçus sous « powerpoint »). Cette présentation sera désormais adoptée pour toutes les séances du Conseil.

On notera par ailleurs que ces visuels seront disponibles sur simple demande.

1-1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ADOpte** le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2016.

1-2 OUVERTURE DES DEBATS :

- ❑ Les rendez-vous de la semaine écoulée :
 - ✓ Jeudi 21 avril - Réunion publique Internet
 - ✓ Mardi 26 avril - Audit par le Département du service assainissement collectif assuré en gestion directe par la commune

1-3 DELIBERATION 16.0534 : LOCATION DU LOGEMENT N° 51, LE BOURG - AVENANT N ° 12

Le Conseil Municipal de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE,
CONSIDERANT l'acte de bail, et la hausse légale des loyers ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤ DECIDE de majorer de 0.07 % à effet du 1^{er} juillet 2016, le montant du loyer du logement sis n° 51 Le Bourg, situé au 1^{er} étage, et loué par la commune à Monsieur et Madame Sébastien et Delphine MICOINE .

En conséquence, la location sera consentie moyennant un loyer principal de :

4892.66 € + (4892.66 € × 0.07 %) = 4896.09 €, soit un loyer mensuel de 408.00 €.

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant d'augmentation au bail de location en cours.

1-4 ASSURANCES :

Une attestation d'assurances Aleassur a été sollicitée auprès de la SMACL pour le prêt de matériel de sonorisation par l'IDDAC à l'occasion de la fête de la musique qui doit se dérouler le 18 juin à la base de loisirs communale.

1-5 SALLE MULTIACTIVITES

Le Maire présente une analyse financière faite par le conseil départemental et par le percepteur, trésorier municipal. Le permis de construire a été approuvé. Tout est en ordre de marche. Avant d'engager les travaux, le Maire et le Premier Adjoint souhaitent toutefois opérer un certain nombre de vérifications portant sur d'éventuelles modifications du projet et sur les ajustements budgétaires qui pourraient en résulter. Le feu vert définitif est donc pour un temps suspendu.

1-6 AFFAIRES SCOLAIRES

Le Maire indique qu'il a donné une réponse favorable au renouvellement du budget natation concernant les sorties des enfants à la piscine de Saint-Seurin-sur-l'Isle. Comme l'an passé, cette mesure de soutien répond à une priorité communale.

Marie France Mercier donne connaissance du procès-verbal du conseil d'école établi par Coralie Dubeau, Directrice de l'Ecole Rosa Bonheur, avec notamment le bilan du projet d'école 2011-2015, les projets menés dans les classes, une présentation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

2- L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

2.1 COMITE DES LOISIRS

Le Comité des Loisirs tiendra son assemblée générale et procédera au renouvellement statutaire de son bureau le samedi 14 mai 2016.

2.2 RECITAL CORSE DU 22 MAI 2016

Le dimanche 22 mai à 17 heures aura lieu le récital de chansons corses donné par le groupe « Accentu » en l'église de Saint-Christophe-de-Double. A réception des flyers, affiches et bandeaux envoyés par le groupe, des actions d'information seront lancées au plan communal et sur le plan plus large du Libournais (OTIL, passage sur Radio Cadence Musique). Le Comité des Loisirs dans sa future composition sera associé à la bonne tenue de ce concert. Accord a été passé avec les gérants de la Guinguette du « Petit Doubleaud » pour une prolongation amicale de la soirée, un « After », au bord du Lac et autour d'un verre.

3- QUESTIONS DIVERSES

3.1 TRAVAUX

Patrice Bouvry fait un point sur l'avancée des travaux de la salle des Mariages : restent à effectuer notamment les travaux de peinture et la pose des appareillages électriques et de sécurité. Des élus signalent une dégradation de la voirie en plusieurs endroits. Alain Arnoud suggère de faire effectuer la pose de PAT (points à temps) par les agents communaux pour procéder aux travaux les plus urgents.

3.2 OUVERTURE DE LA GUINGUETTE DU PETIT DOUBLEAUD

Le premier week-end d'ouverture pour l'ascension de la Guinguette du « Petit Doubleaud » par les nouveaux gérants, Mme Emilie CAREIL et M. Théo GIRET, a été un succès dont la presse a largement rendu compte : « Affluence record à Saint-Christophe-de-Double ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 20h 45.

Prochaine séance du Conseil Municipal en Mairie : mardi 14 juin 2016

*Le texte complet des délibérations adoptées lors de cette séance du Conseil Municipal sera publié au **registre des délibérations** de la Mairie de Saint-Christophe-de-Double ainsi que sur le site web communal www.saintchristophededouble.fr*

Ces délibérations sont librement consultables en Mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

